

Bourses d'excellence doctorales du MES 2023-2024

Faculté des sciences de l'éducation



Lancement

16 octobre 2023



Date de dépôt

13 novembre 2023, 9h



Admissibilité

- Inscription au Ph. D. à l'automne 2023 et à l'hiver 2024 ;
- Devis accepté et certificat d'éthique reçu;
- Cheminement sans prolongation;
- Besoin financier.



Montant

20 000 \$



Résultats

Décembre 2023

Description

Souhaitant encourager la relève professorale en sciences de l'éducation, plus précisément dans les domaines de la didactique et de la formation initiale des enseignants et des enseignantes au Québec, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a octroyé à la Faculté des sciences de l'éducation la somme de 60 000 \$ afin que celle-ci puisse attribuer trois bourses de 20 000 \$ en 2022-2023. De ce montant, il reste une bourse de 20 000 \$ à attribuer en 2023-2024. Ces bourses peuvent être cumulées à d'autres bourses déjà reçues à l'interne ou à l'externe.

Objectifs

- Soutenir une excellente ou un excellent étudiant au doctorat (Ph. D.) dont les résultats de la thèse auront des retombées dans les domaines de la didactique et de la formation initiale des enseignants et des enseignantes au Québec ;
- Soutenir une excellente ou un excellent étudiant au doctorat (Ph. D.) lors de sa dernière ou avant-dernière année de rédaction, pour qu'il ou elle puisse terminer sa thèse dans le cadre prévu par le règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales (ESP) ;
- Soutenir une excellente ou un excellent étudiant au doctorat (Ph. D.) dont le dossier académique la ou le rend éligible à une carrière universitaire.

Renseignements généraux

- Une bourse de 20 000 \$ sera attribuée.

Conditions d'admissibilité

- Être inscrit ou inscrite en rédaction au doctorat (Ph. D.) aux trimestres d'automne 2023 et d'hiver 2024.
- Avoir déposé son devis de recherche, avoir obtenu l'approbation officielle de celui-ci ainsi que son certificat éthique s'il y a lieu (au plus tard à la date limite du dépôt du dossier). Si vous n'avez pas obtenu le certificat éthique, vous devez confirmer en avoir fait la demande au plus tard le 13 novembre 2023 (preuve requise).
- Ne pas avoir demandé de prolongation des études ni s'enligner vers une telle demande. Autrement dit, cheminer au doctorat en respectant la limite maximale de 15 trimestres après la première inscription pour déposer la thèse, dans le cas d'un cheminement à plein temps, et de 18 trimestres dans le cas d'un cheminement à demi-temps.
 - **Remarque** : Les trimestres préparatoires ou de suspension (maladie ou congé parental) ne sont pas inclus dans ce calcul.

(suite à la page suivante)

Conditions d'admissibilité (suite)

- Pouvoir témoigner de besoins financiers significatifs, notamment sous l'angle des éléments énumérés ci-dessous (qui sont des conditions d'admissibilité, mais également des points de repère pour le comité).
 - **Remarque** : Les candidats et candidates qui occupent actuellement un emploi correctement rémunéré doivent savoir que la plupart des candidats et candidates à ce concours touchent un revenu variable et très limité (auxiliarat de recherche, charge de cours), et que le critère des besoins financiers pourra être utilisé par le comité pour discriminer deux dossiers d'égale qualité. Le comité pourrait alors privilégier celui ou celle qui a eu le moins de soutien financier.
- Pouvoir se consacrer principalement à la rédaction de la thèse au cours de la période de la bourse.
- L'étudiante ou l'étudiant ne peut recevoir le soutien financier qu'une fois au cours de son doctorat.
 - **Remarque** : La boursière ou le boursier qui occupe un emploi doit s'engager à limiter le temps consacré à cet emploi à 21 heures par semaine pendant la période couverte par la bourse. N.B. : C'est un maximum, pensé surtout pour les candidats et candidates qui ont un faible revenu, et le comité pourrait s'attendre à ce qu'un candidat ou une candidate ayant des revenus horaires plutôt élevés abaisse davantage son nombre d'heures travaillées contre rémunération, pour justifier des besoins financiers dans le cadre de ce concours.
 - **Remarque** : Le candidat ou la candidate peut consacrer à sa cueillette de données une certaine partie de la période d'utilisation de sa bourse, mais doit montrer que des étapes comme l'analyse et la rédaction de sa thèse progresseront significativement.

Critères de sélection

- Excellence du dossier;
- Réalisme, pertinence et conformité du plan de travail proposé;
- Validation du réalisme du calendrier de travail par la direction de recherche;
- Capacité solidement démontrée à faire avancer la thèse en suivant le plan de travail soumis et à faire le dépôt initial de la thèse dans le temps prévu par le règlement pédagogique des ESP;
- Besoins financiers.

Dossier de candidature

Veillez vous référer au *Formulaire de participation* pour des renseignements importants concernant les pièces de votre dossier de candidature.

Tout dossier incomplet sera déclaré non recevable.

Date limite pour la soumission de votre dossier de candidature :
le lundi 13 novembre 2023, à 9h00